



## L'AVENIR DE LA DANSE À MONTRÉAL

Mémoire sur la proposition de politique de développement culturel de la Ville de Montréal  
présenté à l'Office de consultation publique de Montréal

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE

Le 14 février 2005

## SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| <i>L'avenir de la danse à Montréal</i>   | 3  |
| <b>I. DES AMBITIONS PARTAGÉES</b>  | 3  |
| 1. Développer l'accessibilité aux arts et à la culture et y accroître la participation des citoyens, notamment des jeunes          | 3  |
| 1.1. L'école du regard   | 3  |
| 1.2. Pour que la danse soit pleinement   | 5  |
| 2. Assurer le renouvellement, le développement et la pérennité de notre capital créatif  | 6  |
| 2.1. Une question d'avenir   | 6  |
| 2.2. Le défi de la pérennité   | 7  |
| 3. Positionner Montréal à l'échelle internationale comme métropole culturelle  | 8  |
| 3.1. Les moyens de ses ambitions   | 8  |
| 3.2. Des équipements appropriés  | 9  |
| 3.3. Une Maison de la danse  | 9  |
| 3.4. Un grand Festival international de danse  | 9  |
| <b>II. DES VALEURS FONDAMENTALES</b>   | 10 |
| 1. Valorisation et reconnaissance des créateurs, des arts, de l'innovation et du risque, autant que de l'histoire et du patrimoine | 10 |
| 2. Ouverture aux différences, à la diversité, à la jeunesse, au dialogue des cultures  | 11 |
| 3. Inclusion, démocratie, solidarité, recherche de l'équité  | 11 |
| 4. Fierté collective et reconnaissance de la contribution de chacun  | 12 |
| 5. Vision à long terme et recherche de la qualité et de l'excellence   | 12 |
| <b>III. DE LA CONVICTION À L'ACTION</b>  | 13 |
| <b>IV. RECOMMANDATIONS</b>   | 15 |

## L'AVENIR DE LA DANSE À MONTRÉAL

Le Regroupement québécois de la danse (RQD) se réjouit de la volonté de la Ville de Montréal de se doter d'une politique culturelle. La grande vitalité de Montréal sur le plan créatif et artistique gagnera à être soutenue par une réelle volonté politique, propulsée, dirions-nous, par une vision partagée par l'ensemble des partenaires artistiques, culturels, municipaux, économiques, sociaux et gouvernementaux. Si le RQD présente un mémoire, c'est qu'il souhaite que la Ville exerce un leadership énergique et visionnaire compte tenu des enjeux majeurs du développement culturel de Montréal. Le RQD, qui représente près de 450 membres professionnels de tous les secteurs de la danse, interprètes, chorégraphes, diffuseurs, enseignants et gestionnaires, désire faire valoir, dans le cadre de cette consultation publique, l'exceptionnelle contribution de la danse à la puissance créatrice et au rayonnement international de Montréal.

Le RQD croit en l'artiste, acteur de premier plan dans la création du climat créatif et innovateur d'une ville comme Montréal. Au même titre que le citoyen, l'artiste doit être au cœur de la politique de développement culturel de la Ville. L'artiste, quelle que soit la discipline qu'il exerce, est par son oeuvre le médiateur entre le citoyen et les mondes extérieur et intérieur dans lesquels nous cherchons tous à donner du sens aux grandes énigmes de la vie. Une politique culturelle plaçant au centre de ses préoccupations l'amélioration des conditions de vie et d'exercice des artistes, assurera un développement et un renouvellement constants de la puissance créatrice de la Métropole et permettra aux citoyens d'y contribuer dans la mesure même où ils auront accès à des œuvres marquées du sceau de la qualité et de l'excellence.

### I. DES AMBITIONS PARTAGÉES

La communauté de la danse nourrit, à bien des égards, les mêmes ambitions que la Ville.

#### 1. Développer l'accessibilité aux arts et à la culture et y accroître la participation des citoyens, notamment des jeunes

La danse est un des hauts lieux de recherche et de création et ses spectacles cherchent à rejoindre son public en souhaitant qu'il soit le plus large et le plus diversifié possible. À cet effet, les observateurs assidus de la scène de la danse constatent depuis dix ans, grâce à l'implication de la communauté de la danse dans des activités d'action culturelle et à des efforts concertés des diffuseurs spécialisés et pluridisciplinaires, une lente mais sûre augmentation du public de la danse. Il est diversifié et compte une forte présence des 18 à 35 ans.

##### 1.1. L' école du regard

Soucieuse de rejoindre son public potentiel, la danse travaille activement à son développement depuis plusieurs années. Des compagnies de danse comme Bouge de là, Sursaut, Cas Public, dont les œuvres destinées à la jeunesse remportent un franc

succès, ont développé de solides relations de confiance avec les écoles montréalaises et, plus largement, ont contribué à ébranler le préjugé à l'effet que la danse était réservée à des initiés. En plus de leurs spectacles, ces compagnies offrent aux jeunes des activités d'animation et des ateliers où ils peuvent expérimenter le mouvement et se familiariser avec les langages de la danse. Cela dit, d'autres compagnies de danse qui s'adressent généralement aux adultes ont développé des activités d'animation autour de la présentation de leurs spectacles et créé des formes adaptées au public jeunesse, dont le spectacle animation.

Des organismes comme La Danse sur les routes du Québec, l'Agora de la danse, Tangente et Studio 303 ont tissé, au fil des ans, des liens de confiance avec les diffuseurs pluridisciplinaires qui, de leur côté, ont travaillé à jeter des ponts entre les citoyens et les artistes de la danse. La Danse sur les routes du Québec et Tangente collaborent étroitement avec des maisons de la culture et des lieux de diffusion culturelle des nouveaux arrondissements favorisant ainsi l'accès des citoyens à la danse un peu partout sur l'île de Montréal. Grâce au programme Jouer dans l'île mis sur pied par le Conseil des arts de Montréal, les compagnies de danse ont l'occasion de rencontrer de nouveaux publics et de participer de façon très concrète à l'édification d'une école du regard. Les efforts de tous ont sans aucun doute contribué à l'augmentation observée du public de la danse depuis dix ans et donné un peu plus de visibilité à cette forme d'art, hélas peu présente dans les médias de masse, sur et à l'intérieur des murs de la Ville.

Faute d'un financement public adéquat, les organismes de diffusion et de soutien à la diffusion ainsi que les compagnies de danse impliquées dans ce travail essentiel de sensibilisation du public montréalais, sont freinés dans leurs ambitions. Plus souvent qu'autrement, ils ne peuvent compter que sur des subventions ponctuelles, alors que ce défi d'éducation artistique devrait pouvoir s'inscrire dans la continuité. De la même manière, les maisons de la culture et les lieux de diffusion culturelle municipaux, dont les budgets stagnent depuis des années, ne peuvent faire plus à ce chapitre que ce qu'ils font très bien mais trop peu. Mieux soutenus par la Ville et les arrondissements, tant au plan des budgets de fonctionnement que de la mise à niveau des équipements et des installations, les maisons de la culture et les lieux de diffusion culturelle pourraient devenir de véritables laboratoires d'action culturelle. Imaginons, à titre d'exemple, qu'ils puissent accueillir en résidence pendant quelques mois un chorégraphe avec ses interprètes, que les citoyens du quartier puissent suivre de plus près une démarche de création, que les jeunes aient accès à des ateliers de danse, que les artistes, enfin, soient intégrés, au quotidien, à la vie du quartier. Imaginons plus loin, des salles mieux aménagées et mieux équipées, où les diffuseurs pourraient présenter à leur public une plus grande variété de spectacles en danse. Actuellement, parmi les équipements de la Ville, le seul endroit capable de recevoir des spectacles de danse à grand déploiement est le Théâtre de Verdure, au Parc Lafontaine, qui ne fonctionne que pendant la courte saison estivale mais qui fait, beau temps mauvais temps, salle comble. De toute évidence, la Ville, propriétaire d'un parc immobilier, doit, en concertation avec les arrondissements, se pencher sérieusement sur le manque d'équipements adaptés à la

danse, toujours dans la perspective de mettre le citoyen au cœur de son action culturelle.

## 1.2. Pour que la danse soit pleinement

Ce qui nous amène à poser plus largement le problème de diffusion auquel est confrontée la danse dans la métropole montréalaise. Aller à la rencontre du public là où il se trouve est une chose, mais lui donner à voir des œuvres d'ici et d'ailleurs qui exigent des plateaux et un rapport scène-salle particulier en est une autre. Tous conviendront que le manque criant à Montréal de salles adéquates pour la danse constituent un frein important à sa diffusion et au défi de la rendre accessible dans toutes ses expressions. La rumeur à l'effet que le Théâtre Maisonneuve devienne la salle de l'Orchestre symphonique de Montréal est affolante. Et les Grands Ballets Canadiens, et La La La Human Steps, et la Compagnie Marie Chouinard, pour ne nommer que ceux-là, où pourront-ils présenter leurs spectacles ? Nous croyons que la Ville de Montréal peut faire quelque chose pour éviter ce qui serait une véritable catastrophe pour la communauté de la danse et, sans prétention, pour le public montréalais. Voyant plus loin et plus grand, nous engageons fermement la Ville à travailler avec les gouvernements à une planification cohérente du développement des infrastructures culturelles afin de préserver et d'améliorer l'écologie artistique montréalaise.

Les diffuseurs spécialisés que sont *L'Agora de la danse*, *Tangente*, *Studio 303* et *Danse-Danse* font des miracles avec les ressources dont ils disposent. Outre de ne pouvoir répondre à l'offre artistique, compte tenu du nombre limité de plages de programmation dont ils disposent, leurs limites budgétaires les empêchent de jouer pleinement leur rôle de médiateur et de passeur. Palliant autant que faire se peut l'insuffisance des fonds publics alloués aux compagnies, notamment pour faire une promotion efficace de leurs spectacles, les diffuseurs spécialisés doivent combler l'absence de lieux de production en accueillant les compagnies en résidence, ce qui fait augmenter leurs coûts d'opération. Offrir la réciprocité aux compagnies étrangères supposerait, on s'en doute déjà, des moyens financiers accrus, non seulement pour payer des cachets honorables, mais pour s'engager dans des coproductions et des projets de résidence de création comparables à celles dont profitent les compagnie d'ici. À l'évidence, la Ville doit mettre ses partenaires à contribution, dont le Service de la culture et le Conseil des arts de Montréal, dans la recherche de solutions financières et infrastructurelles.

Pour les moyennes et les petites compagnies, le manque des salles disponibles en saison et leurs coûts prohibitifs de location (du moins, au regard du budget dont elles disposent) ajoutent à leur casse-tête de gestion et de planification. Quand on sait que le nombre moyen de représentations par spectacle est de quatre, on peut aisément chiffrer ce qu'il en coûte en investissement comparativement aux revenus de guichet. Ces réalités, parmi d'autres, contribuent à complexifier le défi du développement du public de la danse et d'une plus grande accessibilité des Montréalais à la danse dans ses

multiples expressions. En bref, l'extrême pénurie de salles disponibles pour la danse, et adaptées à ses exigences techniques, constitue un obstacle majeur à son positionnement sur la scène montréalaise et, qui plus est, à sa nécessaire stabilisation financière pour continuer à relever le défi de la qualité et de l'excellence.

## **2. Assurer le renouvellement, le développement et la pérennité de notre capital créatif**

Cette question qui concerne tous les arts de la scène revêt une importance capitale pour la danse. La danse se distingue par la relative jeunesse de ses compagnies professionnelles et de ses structures de soutien et de services. Cette jeunesse s'accompagne d'une croissance extraordinaire depuis vingt ans, passant d'une dizaine à une quarantaine de compagnies soutenues au fonctionnement auxquelles il faut ajouter une vingtaine d'autres soumises aux aléas des subventions ponctuelles. Sa courte histoire est jalonnée de succès critiques et populaires qui ont placé plusieurs compagnies montréalaises à l'avant-garde de la danse de création dans le monde. Ces spectacles marquent des jalons dans l'évolution de la danse et de la création à Montréal et constituent un inestimable mais fragile patrimoine.

### **2.1. Une question d'avenir**

Malgré les difficultés, la danse témoigne d'une grande vitalité, notamment par sa relève talentueuse qui se montre impatiente et combative. Alors que la danse devrait jouir de l'effervescence que suscite sa croissance, elle se retrouve coincée, voire sérieusement empêchée dans son développement à cause d'un sous-financement chronique. Oui, le soutien public à la danse a augmenté au cours des années mais toujours en deçà de sa croissance et, surtout, toujours en deçà des ambitions et des exigences d'un art de pointe. À des degrés divers, tous les secteurs de la danse sont touchés.

Les grandes compagnies, comme les Grands Ballets Canadiens, La La La Human Steps, la compagnie Marie Chouinard et la compagnie O'Vertigo, bien qu'ayant été consolidées au fonctionnement, demeurent fragiles sur le plan financier. Les tournées internationales, pendant longtemps une source importante de revenus autonomes (et de rayonnement national et international), coûtent de plus en plus chères et, faute d'un soutien public ajusté à ce chapitre, viennent grever de plus en plus dangereusement leur budget d'opérations.

Les compagnies intermédiaires animées par des chorégraphes arrivés à maturité voient leurs budgets de fonctionnement stagner depuis plusieurs années. Conséquemment, la part du budget qu'ils peuvent affecter à la recherche, la création et la production se réduit comme peau de chagrin. Les chorégraphes doivent restreindre leur inspiration à un petit nombre de danseurs et multiplier les compromis artistiques pour arriver à créer. La crainte d'une baisse de la qualité des spectacles hante ces compagnies. Diffusant elles aussi, mais sur une plus petite échelle leurs spectacles à l'étranger, ces compagnies ont de moins en moins les moyens de développer leur marché extérieur et de soutenir une compétition devenue féroce depuis la création de l'Union européenne et

l'ouverture des marchés aux productions provenant des pays de l'Ex URSS et de l'Amérique du Sud.

La situation des jeunes compagnies et des chorégraphes indépendants est encore plus délicate. Ces artistes de la relève et de l'émergence, aux propositions et démarches artistiques au croisement d'autres disciplines, reçoivent des soutiens ponctuels attachés à des projets particuliers, bien en deçà des coûts de production et de diffusion d'un spectacle de danse. Quand un spectacle arrive sur scène, c'est souvent au dépend du salaire des artistes et des artisans. Un de leurs spectacles connaît-il le succès ? N'étant soutenu qu'au projet et sans assistance administrative, il leur est difficile de prolonger la durée des représentations ou de répondre à des invitations de tourner sur la scène nationale ou internationale. Le soutien à la pièce en fonction des dates de concours et dans un contexte de grande compétition ne facilite en rien le développement et le déploiement de ces artistes talentueux. Le système de subvention et le manque de fonds publics contribuent à les maintenir à la marge alors que leurs spectacles, par leur thématique et leur forme, ont toutes les chances d'intéresser les programmeurs à l'affût de la nouveauté et préoccupés de rejoindre les jeunes adultes. Le problème de la relève n'est pas propre à la danse. Cependant, à cause des exigences très spécifiques de cet art (rigoureux entraînement physique quotidien, long temps de création et de répétition, coûts élevés de production d'un spectacle de danse), cette catégorie d'artistes vit dans l'indigence et a peu, sinon aucun d'espoir d'exercer le métier pour lequel ils ont consacré plusieurs années de formation.

## 2.2. Le défi de la pérennité

D'autres facteurs menacent sérieusement le développement et la pérennité du capital créatif de la danse. À part les Grands Ballets Canadiens, quelles autres grandes compagnies de danse peuvent prétendre au titre d'institutions culturelles montréalaises, alors qu'elles ont tant de difficultés à présenter leurs spectacles aux Montréalais ? Anomalie du système de financement public ? Sauf la Fondation Jean-Pierre Perreault, mais pour combien de temps, aucune ne possède son lieu de production ou de diffusion et toutes doivent payer cher en risques financiers pour que le public montréalais voit leurs spectacles. Après de longues années de travail acharné, O Vertigo vient d'emménager dans son centre de production à la Place des Arts, grâce à un partenariat exemplaire, mais son statut est celui de locataire. Autre anomalie du système, ou tare de jeunesse, ou conséquence d'un sous-financement devenu chronique et d'un long moratoire sur les équipements ? Quelle que soit la réponse, toute vient appuyer la réputation de la danse : celle d'être le parent pauvre des arts de la scène. La danse, depuis trop longtemps condamnée à l'itinérance, a un urgent besoin de s'inscrire dans le paysage de Montréal, d'avoir pignon sur rue. Il en va de l'identité de la danse et de l'identification des citoyens à leur danse.

La conservation des traces de ses réalisations et de son l'histoire pose de plus en plus problème. Pour l'instant, chaque compagnie s'occupe tant bien que mal de ses archives étant donné le peu de moyens dont elle dispose pour le classement, la numérisation, la

préservation des documents visuels et des artefacts des œuvres chorégraphiques. Mais qu'advient-il de tout ce patrimoine artistique lorsque ces compagnies cesseront leurs activités ? Cette question se pose dans toute son actualité avec le décès récent de Jean-Pierre Perreault dont l'œuvre marquante, à la fois plastique et chorégraphique, mérite un traitement honorable. Quelles sont les intentions de la Ville, tant préoccupée par la mise en valeur du patrimoine bâti et immatériel, envers ce projet du Musée des arts vivants dont la mission est de préserver les traces d'arts éphémères qui, comme la danse et le théâtre, sont au fondement de l'identité culturelle de Montréal? Quelle contribution la Ville peut-elle apporter à la préservation de la mémoire de la danse et à sa transmission aux générations futures ? Est-elle sensible, voire convaincue de l'importance de donner à la danse les assises dont elle a besoin pour participer pleinement à l'enrichissement du patrimoine culturelle et artistique de la Métropole ?

### **3. Positionner Montréal à l'échelle internationale comme métropole culturelle**

S'il y a une discipline artistique qui fait beaucoup pour la renommée internationale de Montréal, c'est bien la danse ! Les succès remportés par les Jean-Pierre Perreault, Édouard Lock, Ginette Laurin, Marie Chouinard, pour ne nommer que les figures les plus connues, ont fait et continue de faire de Montréal une capitale internationale de la danse, attirant ici une foule de créateurs, de chorégraphes et d'interprètes du Canada et de partout dans le monde. La danse veut préserver, renforcer cette excellence et ce prestige qui rejaillissent sur la réputation de Montréal comme pépinière de talents. Songeons aux Lynda Gaudreault, Hélène Blackburn, Benoît Lachambre, Emmanuel Jouthe, parmi bien d'autres de la deuxième et troisième générations de chorégraphes, qui cultivent cette grande vitalité de la discipline et le rayonnement de Montréal sur la scène québécoise et internationale. À des degrés différents, cependant, tous les artistes de la danse connaissent la précarité, qu'il s'agisse de leurs conditions de vie ou d'exercice quand ce n'est pas les deux. Sans un meilleur soutien financier et technique de la part du Conseil des arts de Montréal et de la Ville, la danse sera entraînée dans son déclin, en dépit de sa grande résistance aux difficultés de tous ordres et de son apport exceptionnel au positionnement de Montréal à l'échelle internationale.

#### **3.1. Les moyens de ses ambitions**

Jean-Pierre Perreault, seul dans son atelier, dessinait ses chorégraphies avant de les travailler en studio avec les danseurs. Comme l'artiste visuel, le chorégraphe a besoin d'un espace pour créer, pour faire advenir une œuvre dansée. Sa palette de couleurs : des corps en mouvement dans un espace structurant, architecturé et scénographié. Pour faire advenir la forme définitive d'une œuvre, le chorégraphe a besoin d'un plateau équipé, les éclairages, les écrans, les équipements sonores, le rapport scène-salle étant d'autres composantes essentielles à l'écriture chorégraphique. L'espace de la Fondation Jean-Pierre Perreault illustre à merveille ce dont les chorégraphes et les interprètes rêvent quand ils parlent d'équipements répondant aux conditions et aux exigences de la recherche et de la création.



### 3.2. Des équipements appropriés

Le problème des infrastructures en danse est particulièrement aigu, vu le nombre de compagnies en quête de studio répondant aux normes minimales de sécurité et de salubrité en vigueur dans plusieurs autres secteurs d'activité. On n'a qu'à penser aux conditions dans lesquelles les chorégraphes réunis à Circuit Est travaillent et les difficultés auxquelles ils se heurtent depuis plusieurs années avec leur projet de relocalisation. Dans le même ordre d'idée, les Ateliers de danse moderne de Montréal, dédiés à la formation des interprètes de la relève en danse moderne, n'ont toujours pas réussi à se reloger dans un lieu digne de porter le titre d'école professionnelle de danse. On oublie trop souvent que la formation et l'entraînement des danseurs ont des exigences comparables à celles d'athlètes de haut niveau et que le risque de blessure est élevé si les conditions de base ne sont pas respectées : plancher résilient, hauteur des plafonds, système d'aération, douches, etc.

### 3.3. Une Maison de la danse

Pour prétendre au titre de capitale internationale de la danse et, qui plus est, pour le maintenir, La Ville de Montréal ne doit pas avoir peur d'un grand projet pour la danse, à l'exemple d'une ville qui, comme Lyon, a sa Maison de la danse. Un lieu disposant de salles d'entraînement, de studios de répétition, de salles de spectacle, de studios de production multimédia et de montage, d'espaces d'archivage et de conservation du patrimoine de la danse. Un lieu où les praticiens de la danse pourraient s'entraîner, pousser plus loin leur recherche ; un lieu ou recevoir en résidence des artistes du monde entier, où présenter leurs spectacles ; un lieu à la fine pointe de la création et de la formation en danse ; un lieu ouvert aux citoyens qui leur donne accès aux coulisses de la création et à une fabuleuse bibliothèque de la danse rassemblant enfin les archives et documents dispersés aux quatre vents ; un lieu structurant pour la danse et qui permettrait à la Ville de répondre à ses obligations de réciprocité. Peut-on imaginer qu'un projet visionnaire pour la danse s'inscrive dans ce chantier du Quartier des Spectacles pour lequel la Ville s'engage si fermement ?

### 3.4. Un grand Festival international danse

Montréal s'enorgueillit avec raison de ses grands festivals qui rassemblent sur la place publique, en toute sécurité, dans la joie et la détente, les Montréalais de toutes origines et leurs visiteurs. C'est un trait qui distingue Montréal parmi les grandes villes du monde, souvent aux prises avec des problèmes de violence. Cependant, suite à la disparition du Festival de Nouvelle Danse, relié en grande partie à un financement public étriqué, la communauté de la danse s'inquiète du sort réservé aux événements artistiques qui permettent aux Montréalais et à leurs hôtes prestigieux de découvrir les avancées de la création que ce soit en danse, en théâtre ou en musique. Ce sont ces festivals qui, au niveau international, donnent à Montréal, sa réputation d'être un haut lieu de l'excellence et de l'innovation. Ce sont ces grands festivals disciplinaires qui fondent la puissance créatrice et la capacité d'innovation de Montréal. De plus, ils sont pour les artistes montréalais d'extraordinaires lieux d'émulation et d'échanges et, il faut bien le dire, des

vitrines incontournables pour tous les diffuseurs et programmeurs qui, un peu partout dans le monde, cherchent les perles rares. Pour les citoyens, ce sont des portes ouvertes sur le monde dans ce qu'il recèle de plus stimulant, de plus audacieux, de plus percutant : des œuvres signées par des artistes qui, profondément engagés dans leur art, donnent à voir le monde autrement. Au même titre que les grands festivals festifs, si ce n'est davantage compte tenu des coûts d'une programmation d'excellence, les grands festivals disciplinaires ont besoin d'un plan de développement et de financement à long terme. Montréal n'a pas les moyens de perdre une part inestimable de ce qui fait sa substance et sa spécificité culturelle.

## II. DES VALEURS FONDAMENTALES

Les valeurs qui sous-tendent ces ambitions de la danse s'apparentent tout à fait à celles qui guident la Ville dans sa proposition de politique de développement culturel.

### 1. Valorisation et reconnaissance des créateurs, des arts, de l'innovation et du risque, autant que de l'histoire et du patrimoine

Cette notion de l'innovation et du risque en création est essentielle à toute discipline artistique et plus particulièrement à la danse, souvent à la fine pointe de la création. La création, l'innovation et le risque, avec les promesses qu'ils comportent, sont la matière première sur laquelle s'appuie toute la chaîne socio-économique de la culture, des activités de développement de public aux industries culturelles en passant par les grands festivals populaires. Pas d'artistes, pas de création ; pas de création, pas de spectacles, pas de concerts, pas de films, pas de festivals de quelque nature que ce soit ! La valorisation et la reconnaissance des créateurs doivent se traduire concrètement par un soutien financier adéquat, qui s'articule autour de programmes qui favorisent la production artistique et sa diffusion sur tout le territoire.

La Ville semble vouloir déléguer au Conseil des arts de Montréal une grande part de sa responsabilité à cet égard, mais sans lui donner les moyens d'accomplir la mission qui lui est confiée. En augmenter le budget de neuf millions cinq cents mille à dix millions de dollars, c'est un bien petit pas au regard des seize millions nécessaires pour répondre aux besoins chiffrés dans le rapport Leclerc<sup>1</sup>.

La danse appuie sans réserve la Ville dans ses démarches pour que le Conseil métropolitain de Montréal contribue sa juste part au financement public des grandes institutions culturelles de la Métropole ainsi que des événements culturels à caractère festif fréquentés par les habitants de la grande région montréalaise. Mais la danse tient à souligner le grand pouvoir

---

<sup>1</sup> Étude rédigée pour le compte du Conseil des arts de Montréal, intitulée « Le conseil des arts de Montréal, une mission renouvelée et un budget approprié, exercice 2002 à 2005 », publiée en janvier 2002

d'attraction des activités artistiques qui battent le pouls de la Ville au quotidien et à l'année longue, et l'importance que le CMM le reconnaisse par sa contribution financière.

Une fois admis que le financement public des arts est un très bon investissement, puisqu'on évalue, dans la proposition de Politique de développement culture de la Ville de Montréal, ses retombées à cinq milliards de dollars, le piège à éviter est celui d'instrumentaliser la fonction de l'art. Les arts génèrent une richesse inestimable et non quantifiable, une plus value symbolique, celle qui permet à une communauté de se sentir exister pleinement, c'est-à-dire humainement, émotionnellement, intellectuellement et spirituellement.

## **2. Ouverture aux différences, à la diversité, à la jeunesse, au dialogue des cultures**

La danse est, avec la musique, la discipline où se pratique le plus, et depuis toujours, la diversité culturelle et linguistique de Montréal, tant du côté des artistes que du public. La danse, comme langage et expression du corps, permet naturellement aux francophones, anglophones et allophones de se côtoyer sur une même scène et dans une même salle, tous rassemblés autour de la même œuvre artistique. De par ses exigences et prouesses physiques, la danse est un art pratiqué majoritairement par des jeunes, la carrière d'un danseur ne dépassant rarement trente-cinq ans. De là lui vient une part de cette énergie et de cette audace qui attirent un public jeune, en particulier les 18 à 35 ans mais de plus en plus les enfants, à en juger par les succès des compagnies de danse qui créent des œuvres à leur intention. La Ville de Montréal trouve avec la danse, contrairement aux préjugés qui l'entourent, une alliée naturelle dans son désir de créer des passerelles intergénérationnelles et interculturelles.

## **3. Inclusion, démocratie, solidarité, recherche de l'équité**

Les difficultés financières et structurelles de la danse ont un impact majeur sur le taux d'embauche des interprètes, qu'on évalue actuellement à plus de 1, 200, et, par conséquent, sur leur qualité de vie et d'entraînement, deux conditions de base à l'atteinte d'un haut niveau de performance athlétique. Quand on sait que 85 % des professionnels de la danse résident à Montréal et que le revenu moyen annuel des danseurs, autour de 13, 000 \$, est en deçà du seuil de pauvreté, on se dit que La Ville a un rôle à jouer dans l'amélioration des conditions de vie et de pratique des danseurs. Ce sont les premiers à subir les conséquences d'un sous-financement public. N'est-il pas du ressort et de la responsabilité de La Ville de veiller au bien-être de ses citoyens et de rechercher l'équité à l'endroit d'artistes que la pauvreté risque d'exclure de la vie culturelle ? En admettant que les artistes sont des citoyens à part entière et que leur contribution est essentielle au mieux être collectif, la Ville doit absolument prendre en compte leur situation et trouver les moyens de leur faciliter la vie et l'exercice de leur profession. Elle pourrait, à titre d'exemple, leur faciliter l'accès à la propriété et à la location à coûts modiques d'espaces de résidence, de création ou d'entraînement. Elle pourrait, pour donner un autre exemple, dans ses plans de réaménagement des bâtiments et des sites patrimoniaux dont elle est propriétaire, inclure des espaces pour les artistes et les compagnies de danse. La Ville pourrait user de sa force

de persuasion et du leadership qu'elle dit vouloir prendre pour convaincre les arrondissements d'accueillir les artistes dans leurs quartiers, ceux-ci concourant grandement à leur vitalité et à cette proximité tant recherchée avec les citoyens.

#### 4. Fierté collective et reconnaissance de la contribution de chacun

Les artistes la danse partagent entièrement ces valeurs et ils souhaitent vivement que leurs concitoyens aient davantage accès aux succès qu'ils remportent un peu partout dans le monde. Ils osent réclamer pour eux et pour tous les créateurs et artistes oeuvrant sur le territoire montréalais une pleine et entière reconnaissance pour leur contribution spécifique à la société : celle de créer et de cultiver par leurs œuvres une identité collective, un patrimoine humain.

L'implication de l'artiste dans des activités de sensibilisation et de médiation culturelles présuppose qu'il puisse aller au bout de sa recherche en création, qu'il ait les moyens de présenter les résultats d'une démarche artistique authentique. C'est par la qualité de son œuvre et de meilleures conditions de présentation et de diffusion qu'il contribuera à briser les barrières entre la culture populaire et la culture professionnelle. C'est parce qu'il pourra compter sur des conditions de vie et de pratique acceptables qu'il pourra s'investir dans un travail de sensibilisation et d'action culturelle auprès des citoyens. Cela dit, le défi d'une véritable démocratisation de la culture implique la mise à contribution d'expertises qu'ont les agents culturels des maisons de la culture et les agents de développement de public formés un peu partout au Québec par l'entremise de la *Danse sur les routes du Québec*, un projet élaboré par le Regroupement québécois de la danse au tournant des années 1990, et dont les applications servent tout autant à la danse qu'au théâtre de création. À chacun son métier dirions-nous, mais faisons en sorte que les artistes et les agents de médiation culturelle puissent véritablement travailler en tandem.

#### 5. Vision à long terme et recherche de la qualité et de l'excellence

Toutes les représentations et les revendications du milieu de la danse sont motivées par le besoin urgent d'une vision à long terme de son développement qui lui permette de poursuivre sa recherche de la qualité et de l'excellence. Dans l'état actuel des choses, les horizons de la danse, en particulier, pour les petites et moyennes compagnies et la relève, est peu reluisant, et voire bouché. Nombre d'interprètes, de chorégraphes et de gestionnaires sont au bord de l'épuisement. Des événements malheureux comme la fin du Festival international de Nouvelle Danse et la fermeture temporaire de la Fondation Jean-Pierre Perreault risquent de se multiplier. Des compagnies et des artistes cesseront leurs activités, non par manque de talent ou d'idées, mais faute de moyens, faute de soutien.

La danse a un besoin pressant de voir les instances concernées, dont la Ville, s'engager sérieusement dans un plan de développement à long terme. Sans un soutien ferme à la recherche et à la création, au fonctionnement des compagnies, à la promotion et à la diffusion des spectacles, à l'accueil de troupes étrangères, à l'établissement de studios et de

scènes équipés adéquatement, la danse montréalaise, devant les standards de qualité que l'on exige d'elle sur la scène internationale, ne pourra tenir indéfiniment la barre haute. La Ville peut et doit, comme propriétaire d'un parc immobilier notamment, faire sa part. Un état des lieux de la danse est à dresser afin de connaître précisément les besoins. À partir de cet état, la Ville pourra, à même son parc immobilier, tenter d'y répondre le mieux possible.

### III. DE LA CONVICTION À L'ACTION

La lecture de l'actuelle proposition de politique de développement culturel de la Ville de Montréal soulève des appréhensions sérieuses. De nombreux partenaires sont interpellés dans la mise en œuvre de cette politique et le défi de concertation est immense. D'autant plus que l'actuel partage des pouvoirs entre la Ville, ses services corporatifs concernés, les arrondissements et le Conseil des arts de Montréal ne permettent pas d'identifier le véritable porteur de cette politique et de sa mise en œuvre. Les pouvoirs entre la Ville et les arrondissements semblent égaux, tandis que ceux des services semblent très faibles en soi et en comparaison avec ceux des arrondissements. Qui seront les maîtres d'œuvre d'une vision cohérente et harmonieuse du développement culturel de la métropole ? Quelle place et quel poids auront les artistes dans la définition des moyens d'actualiser cette vision du développement culturel ? Quels en seront les mécanismes ? À qui les artistes pourront-ils proposer leurs projets et comment réussiront-ils à les réaliser ? Dans quels méandres administratifs devront-ils s'engager avant de trouver les partenaires et les moyens recherchés pour donner forme à leurs ambitions ? Trop de flou entoure la mise en opération et la gestion de ce grand projet de politique culturelle pour ne pas susciter autant d'interrogations.

Si la Ville s'engage avec force conviction dans la mise à niveau du réseau des bibliothèques, l'élaboration d'un plan de développement à long terme des grands événements festifs, la réalisation de la Place des festivals, la mise en opération du Quartier des spectacles et à l'endroit de la cyberculture, elle demeure bien réservée à l'endroit des artistes et des créateurs, et des plus silencieuse concernant les arts de la scène. Ce sont pourtant les arts de la scène qui tout au long de l'année font l'effervescence de la vie culturelle de Montréal. Les engagements de la Ville à cet égard se limitent à une augmentation de cinq cent mille dollars au Conseil des arts de Montréal, accompagnée d'une vague promesse de poursuivre l'effort malgré la « capacité financière très limitée que lui impose son cadre fiscal actuel <sup>1</sup> ». Cette timidité à l'endroit des artistes donne à penser que la Ville a les moyens de se priver de partenaires indispensables, et incontournables, dans la réalisation de son projet de faire de Montréal une métropole internationale du savoir.

Le sixième engagement de la Ville est troublant dans la mesure où il entretient la confusion quant aux insuffisances de la pratique artistique amateur que les artistes professionnels seraient appelés à combler. Elle affirme vouloir soutenir le loisir culturel et la pratique artistique amateur en encourageant fortement la contribution des artistes professionnels à des projets réalisés avec les citoyens, notamment par la mise en commun des ressources. De quelles

---

<sup>1</sup> Engagement 18, proposition de Politique de développement culturel, Ville de Montréal, novembre 2004

ressources s'agit-il quand on connaît l'indigence dans laquelle la majorité des artistes professionnelles travaillent, et ce, dans toutes les disciplines de création ? Que la Ville s'engage à investir autant dans la pratique artistique amateur que dans le sport amateur est des plus pertinents, mais les contraintes financières qu'elle dit par ailleurs rencontrer dans le soutien aux artistes et créateurs professionnels les empêchent de répondre à leur première obligation : maintenir la qualité et l'excellence. Qu'exige-t-on des athlètes d'élite dont les danseurs sont de beaux exemples : qu'ils servent de modèles auprès des jeunes par la rigueur de leur entraînement et leurs éblouissantes performances ?

Enfin, la Ville indique sa volonté « d'appuyer les initiatives qui font en sorte que Montréal continue de se démarquer par sa créativité, par le risque et par le caractère innovateur de sa production culturelle<sup>1</sup> ». Pourquoi multiplier les appuis à toutes sortes d'initiatives alors que les artistes ont besoin d'un solide engagement de la part de la Ville pour continuer à se démarquer par leur créativité et le caractère innovateur de leur démarche dans un contexte de mondialisation culturelle et artistique ?

La Ville ne prend pas moins de quarante-cinq engagements mais bien peu concerne directement les créateurs et les artistes. De nombreux engagements, parmi les quarante-cinq, sont formulés comme des intentions, et certains autres, pris au nom d'autres entités, ne sont ni plus ni moins que des souhaits. Quoi qu'il en soit, la Ville s'engage à fond dans des secteurs qui tendent à instrumentaliser la fonction de l'art et des artistes en les soumettant, d'une part, à une logique étroitement citoyenne et, d'autre part, à une logique strictement économique et touristique.

Les arts ont une valeur plus grande encore que les importantes retombées économiques qu'ils génèrent. Une politique de développement culturel doit être portée et animée par la conviction profonde et enthousiaste que les artistes et les créateurs sont les principaux acteurs d'une vision incarnée et inspirée du développement d'une métropole culturelle battant au rythme de la mondialisation. Nous croyons que la Ville partage cette conviction et nous souhaitons maintenant qu'elle ait le courage de l'exprimer haut et fort si elle veut véritablement exercer un leadership au chapitre de la vie culturelle et, qui plus est, gagner le pari de devenir l'une des grandes métropoles culturelles du 21<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>1</sup> Engagement 28, proposition de Politique de développement culturel, Ville de Montréal, novembre 2004

## IV. RECOMMANDATIONS

Dans un désir de voir la Ville de Montréal se doter d'une politique de développement culturel, digne de sa fière histoire et garante d'un avenir prometteur, le RQD recommande que la Ville s'engage :

1. à placer les artistes, au même titre que les citoyens, au cœur de son projet de politique de développement culturel.
2. à exercer son leadership dans la mise en œuvre de son projet de politique culturelle en s'appuyant sur ses propres structures (Service du développement culturel, Conseil des arts de Montréal, maisons de la culture et lieux de diffusion culturelle) en leur donnant les moyens légaux, administratifs et financiers de travailler efficacement à la réalisation de leurs mandats respectifs.
3. à améliorer les conditions de vie et de pratique des artistes et des créateurs montréalais en augmentant sensiblement les crédits alloués au Conseil des arts de Montréal.
4. à sensibiliser les citoyens et les élus à la place et au rôle des artistes dans le développement d'une métropole culturelle et, partant, à la nécessité d'un financement public adéquat.
5. à convaincre le Conseil métropolitain de Montréal de contribuer sa juste part au financement des activités artistiques de la Métropole, des institutions, des festivals disciplinaires et des événements culturels à dimension festive et touristique.
6. à mettre de l'avant un plan de développement et de financement à long terme des festivals disciplinaires.
7. à maintenir la réputation de Montréal comme capitale internationale de la danse, en contribuant à créer les conditions favorables au développement de la danse et en l'intégrant dans ses stratégies de promotion culturelle de Montréal.
8. à faire de la consolidation et de l'essor de la danse une priorité stratégique
  - a) en mettant de l'avant un plan de rattrapage du financement public pour la danse
  - b) en procédant à la mise à niveau de ses équipements culturels afin que le citoyen ait accès à la danse dans toute sa diversité
  - c) en élaborant un plan de rattrapage des équipements et des infrastructures pour la danse, notamment dans le cadre du Forum sur les équipements
  - d) en considérant dans la reconnaissance des institutions culturelles les quelques grandes compagnies de danse qui ont marqué son histoire et contribuent au positionnement de Montréal sur les grandes scènes du monde
  - e) en donnant à la danse les moyens de répondre à l'obligation de la réciprocité auprès des compagnies et des artistes étrangers
  - f) en favorisant la visibilité et l'accessibilité de la danse dans l'espace citoyen par l'inscription de ses artistes professionnels dans les pôles culturels et par des projets de résidence dans les arrondissements
  - g) en facilitant l'accès à la propriété pour les organismes de danse en les admettant au programme offert aux artistes et organismes en art visuel
  - h) en élaborant, de concert avec le Conseil des arts de Montréal, une politique de soutien à la création, la production et la diffusion de la danse
  - i) en étant partie prenante avec les gouvernements d'une véritable politique de développement de la danse